

Séance du 23 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle Floréal à Angiens, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 44
présents : 25
votants : 25

Présents : Jean-François ALIGNY, Emmanuel BOUST, Jean-Pierre CANU, Luc CLAEYSSENS, Alain COUROYER, Joël DESCHAMPS, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Stéphane FOLLIN, Noël GODEFROY, Bruno PAULMIER, Bruno PICARD, Chantal PLUCIENNIK, Jean-Jacques THOMAS, Pascal VANIER, Dominique BOUGON, Serge BOUST, Christophe MARET, Magalie WENDLING, Didier BELLIERE (2), Mathilde ROUSSEL (2).

Excusés : M. Olivier MATEUF, M. Jean-Christophe DALLE, M. Pierre-Yves MENAGER, M. Gérard TIERCELIN, M. Claude ROUSSIGNOL, M. Hervé LECLERQ.

Date de convocation :

9 septembre 2021

Absents : M. Yves GUERIN, M. Daniel LEGROS, M. Frédéric LEJEUNE, Bernard TAILLEUX, Grégory BAR, Laurent BOUDIN, Pascal CAPRON, Philippe LARCHEVEQUE, Etienne LARDANS, Christian LEROUX, M. Philippe COTE, M. Ludovic HOUX (2).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut donc valablement délibérer.

DELIBERATION N°2021- 21 : PLAN DE FINANCEMENT PLANTATIONS DE HAIES

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules, par délibération du 21 avril 2021, a reconduit un programme d'aménagements d'hydraulique douce et de plantation de haies sur son territoire, permettant le financement de travaux de plantation de haies, au profit des communes et des particuliers, dans l'objectif de réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols.

Des projets de plantations de haies ont émergé sur le territoire, représentant un linéaire total de 2.8 km réparti sur 15 sites différents impliquant 8 exploitations agricoles et une commune.

Après consultation des entreprises, le coût du projet est le suivant :

Préparation du terrain (1 site)	1 800,00 € HT
Fourniture des plants d'arbres	5 086,33 € HT
Déplacement matériel et mise en place	6 618,00 € HT
Paillage	3 180,00 € HT
Forfait 15% dépenses immatérielles (MO)	2 570,15 € HT
TOTAL	19 186,98 € HT

Cette opération peut bénéficier du financement à hauteur de 80%, de la sous-mesure 7.6.3 du Programme de Développement Rural 2014-2020 (Soutien aux projets [...] de plantation et de réhabilitation de haies) dans le cadre du Plan de Relance « Plantons des haies ». Le plan de financement est le suivant :

Plan de relance (80%)	15 349,58 € HT
Autofinancement	3 837,40 € HT
TOTAL	19 186,98 € HT

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté pour les projets de plantation, les dépenses étant inscrites au budget 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter le financement de la mesure 7.6.3 du PRDR, auprès de l'Etat,
- **PREND l'engagement d'inscrire chaque année** à son budget les sommes nécessaires au maintien du dispositif mis en place avec le concours financier des Pouvoirs Publics

Fait à Angiens,

Le 23 septembre 2021,

Le Président,
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES
Espace Multi Services
40 rue Charles Lescane
76740 Fontaine le Dun

